Taxe d'accise

Vanguard qui ne transportaient que 70 personnes à la fois. Or, il arrive parfois que deux 747 se posent en même temps, et les voyageurs qui en descendent sont obligés de se ranger les uns derrière les autres sur une distance équivalente à tout un pâté de maisons pour se présenter au contrôle de la douane. Ce n'est pas très gentil à leur égard.

Nous demandons maintenant au Parlement de donner au ministre le pouvoir de substituer à cette taxe le paiement par l'usager, de sorte que le Parlement ne pourra plus soulever cette question. Je m'inquiète à propos de ce changement. Quelle en est la raison, et quelle assurance le Parlement a-t-il que certains aéroports ne seront pas trop vastes alors que d'autres sont trop petits?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je n'ai rien à ajouter aux remarques que l'honorable député vient de faire. Nous discuterons évidemment des articles 14, 15, je pense, savoir, du système tel que présenté dans cette loi en vue de permettre le transfert automatiquement après discussion par la Chambre, parce que le tout aurait pu se faire seulement par ordre en conseil, mais le ministre des Transports (M. Lang) a suggéré que la Chambre ait l'occasion d'en discuter en utilisant la méthode d'une résolution négative. Le tout aurait pu se faire strictement par ordre en conseil, mais le ministre des Transports, étant un grand démocrate, a voulu donner aux députés l'occasion d'avoir un débat. Il semble que ces derniers auraient préféré laisser le tout entre les mains du ministre des Transports. Si la Chambre le désire à l'unanimité que le tout se fasse par ordre en conseil, on en discutera plus longuement quand on étudiera les articles 14 et 15. J'étais très heureux de constater que . . .

[Traduction]

... nous étions disposés à laisser le Parlement débattre la question durant cinq heures. Apparement, il préfère maintenant ne pas la débattre. Nous sommes fort heureux et nous nous estimons chanceux de pouvoir discuter la question en vertu d'une résolution négative qui n'avait pas été présentée auparavant. Je suis étonné que les conservateurs et les néo-démocrates soient si traditionalistes sous ce rapport. Je trouve fâcheux ou peut-être étonnant de toujours être obligé de me faire le champion du système britannique.

A la Chambre des communes en Grande-Bretagne, divers règlements permettent d'adopter des bills dans un ou deux jours, d'autoriser la répartition de temps et l'imposition de la clôture sans aucune difficulté, mais quand je veux appliquer la tradition britannique, en bon Canadien français pure laine, je constate que les anglophones d'en face s'y opposent. C'est incroyable. Je ne vois pas ce qui cloche en l'occurrence. Je suis fier d'être le rejeton d'un Canada biculturel, mais j'attends pour voir ce qui se passera quand nous serons rendus à l'article 14.

Une voix: Triculturel.

M. Chrétien: Le Canada triculturel, si l'on veut. Je serai en mesure de débattre cette disposition quand cet article sera à l'étude.

Quand le député parle de vastes aéroports et de construction excessive, je me souviens de l'époque où j'étais député de l'arrière plan et, je me rendais à Edmonton en 1967 car, comme le député le sait, le député de Vegreville a failli être mon député, comme ma famille du côté maternel est originaire

de cette circonscription. Nous nous rendions donc à Edmonton en 1967.

Une voix: Et elle votait pour le parti conservateur.

M. Chrétien: Je crois qu'elle votait pour le parti libéral, mais parfois elle se sent isolée comme les tories dans ma circonscription qui sont fort déprimés. En 1967, je me trouvais donc à l'aéroport d'Edmonton pour la première fois et je constatais que personne n'utilisait cet aéroport qui semblait éloigné de la ville; tout le monde voulait utiliser l'aéroport au centre de la ville. Tous les gens prétendaient que l'aéroport international d'Edmonton était un éléphant blanc. Nous constatons maintenant qu'il est très occupé. La même chose se produira probablement à Mirabel.

Quand j'étais à l'aéroport international d'Edmonton en 1967, l'aéroport était vide depuis dix ans et c'était un sujet de conversation. Le bureaucrate qui avait recommandé sa création était sage, mais personne ne s'en était rendu compte. La même chose se produira probablement à Mirabel. C'est probablement un des aéroports les plus efficaces. De fait, il l'est tant qu'il semble vide, car les visiteurs y défilent dans l'espace de quelques minutes.

Une voix: Il n'y a personne là-bas.

M. Chrétien: Les Russes sont même venus le voir. Ils aimeraient en avoir un semblable.

Pour ce qui est de cette résolution négative, mon collègue, dont la circonscription porte un nom bizarre . . .

Une voix: Wetaskiwin.

- M. Chrétien: Nous débattrons la résolution quand nous serons parvenus à l'article 15 et j'espère que nous y serons bientôt.
- M. Mazankowski: Monsieur le président, le ministre, avec sa fébrilité habituelle, a tenté, avec beaucoup de succès par ailleurs, d'amoindrir la portée de certaines questions fondamentales que nous tentons de soulever.
 - M. Hnatyshyn: Il me donne le hoquet.
- M. Mazankowski: Il a dit que ses ascendants maternels le rattachaient à la circonscription de Vegreville.

Mme Holt: Moi aussi, je suis de Vegreville.

M. Mazankowski: Et voilà que la représentante de Vancouver-Kingsway a le grand mérite d'appartenir également à Vegreville. Le seul problème, c'est qu'elle se soit laissée embrigader dans la horde libérale. C'est fort malheureux.

Le ministre, comme l'a signalé mon collègue de Wetaskiwin, a proposé une série de six augmentations des droits d'atterrissage et autres services connexes—c'est vrai, et le ministre peut me croire car tout le monde le sait dans les milieux des transports aériens et au ministère des Transports.

Je m'étonne de l'entendre rappeler l'existence des services. Il faut cependant en payer le prix et si nous ne les avons pas ici, nous en bénéficions ailleurs. Je m'étonne de son attitude. C'est un personnage entreprenant et il sait que la concurrence est vive. Lui-même aime la lutte par nature, et si l'on songe à imposer des frais d'une telle envergure, nous serons dans une position fort défavorable par rapport à nos concurrents.